



# CHAMPIONNAT DE FRANCE

## PARA BASKET ADAPTÉ



**MONT-DE-MARSAN**  
et son AGGLOMÉRATION

DU **06** AU **09** **JUIN** 2025

# Sommaire

Mot d'accueil

Bienvenue à Mont-de-Marsan

Venir à Mont-de-Marsan

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiche engagement

Demandes de dérogation

Fiche récapitulative

Plan d'accès + adresses

Liste des hébergements

Partenaires

## Mot d'accueil



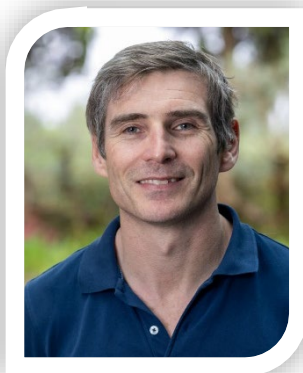
Les Landes, terre de Basket, sont fières d'accueillir le championnat de France de para basket adapté.

Après avoir brillamment organisé la finale de la Coupe des Landes de Basket devant plus de 8000 spectateurs, l'agglomération montoise confirme une nouvelle fois son dynamisme et son savoir-faire en matière d'organisation en accueillant cet événement d'envergure nationale.

Ce championnat met en lumière les valeurs fondamentales du basket, portées par tous les acteurs impliqués : le Comité des Landes de Basket, le Conseil Régional, le Département des Landes, qui sont les piliers de cet événement.

Les clubs venus de toutes les régions métropolitaines s'affronteront autour des valeurs communes de solidarité, de partage et d'esprit d'équipe, chères à la FFBB et à la FFSA. Ces valeurs sont au cœur du sport adapté et se reflètent dans chaque geste sur le terrain.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers les villes de Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont, leurs services, ainsi que Mont-de-Marsan Agglomération, pour leur soutien et la mise à disposition de leurs installations, sans oublier la confiance qu'ils ont accordée à l'organisation de ce championnat.



**Gabriel DAMIEN**  
Président du COL

## Bienvenue à Mont-de-Marsan

Ville de sculptures et d'histoire, carrefour géographique et économique, préfecture où se concentrent services et institutions, cité du vivre ensemble et d'un tissu associatif des plus riches, Mont-de-Marsan offre un cadre de vie des plus agréables. Baignée par la lumière du ciel de la Gascogne, bercée par ses trois rivières, Mont-de-Marsan a tout pour séduire.



### **Le basket dans les Landes :**

Le basketball occupe une place significative dans le département des Landes, tant sur le plan culturel que social. Ce sport fédérateur contribue à la cohésion des communautés locales, offrant aux Landais une plateforme pour développer des compétences sportives et des valeurs telles que le travail d'équipe et le respect. Les clubs de basketball, souvent ancrés dans les villes et villages, jouent un rôle crucial dans la vie associative en organisant des compétitions et des événements qui rassemblent les habitants. De plus, la réussite de certaines équipes dans les championnats régionaux et nationaux renforce la fierté locale et inspire les nouvelles générations à s'investir dans ce sport dynamique.

### **Basket Landes :**

Basket Landes est un club emblématique qui joue un rôle majeur dans le paysage sportif du département des Landes. Fondé en 2005, il a rapidement gagné en notoriété et est devenu un acteur incontournable du basket féminin en France. L'équipe évolue au plus haut niveau, participant régulièrement à des compétitions nationales telles que la Ligue féminine de basketball et se distinguant par ses performances et son engagement. Basket Landes ne se limite pas à la performance sportive ; le club est également engagé dans des actions de promotion du basket auprès des jeunes, favorisant l'accès au sport pour tous et contribuant à l'éducation des valeurs sportives. Par son rayonnement et son implication, Basket Landes incarne l'esprit de camaraderie et de passion qui anime le monde du basket dans les Landes.

## Venir à Mont-de-Marsan



**Hall de Nahuques**  
Allées de Nahuques  
40 000 Mont-de-Marsan

### En voiture

- Depuis Bordeaux : 134 km (1h30 via l'A65)
- Depuis Toulouse : 220 km (2h30)
- Depuis Nantes : 470 km (4h30)
- Depuis Marseille : 620 km (6h)
- Depuis Paris : 715 km (6h45)
- Depuis Lyon : 680 km (6h30)

### En train

- Depuis Bordeaux-Saint-Jean : 1h30
- Depuis Paris Montparnasse : 4h
- Depuis Tours : 4h
- Depuis Lille Flandres : 6h30
- Depuis Rennes : 6h30
- Depuis Nantes : 6h10
- Depuis Rouen : 6h30

### En avion

- Aéroport de Pau-Pyrénées, puis 1h de route via l'A65
- Aéroport de Biarritz-Pays basque, puis 1h20 de route via l'A63
- Aéroport de Bordeaux-Mérignac, puis 1h30 de route

# Comité d'organisation local

## Président du COL

**Monsieur Gabriel DAMIEN**

*Président du Comité départemental Sport Adapté des Landes*

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Julien DENAUX
Secrétaire générale	Carole DUGARRY
Commission Coordination / Logistique	Gabriel DAMIEN / Sarah DUBREUIL
Commission Sportive	Charline DESLUX
Commission Médicale	Laurent RUBIO
Commission Restauration	Sarah DUBREUIL
Commission Partenariats	Gabriel DAMIEN / Alex MARSAN
Commission Communication	Alex MARSAN
Commission Animation / Bénévolat	Alex MARSAN / Sarah DUBREUIL
Commission Développement Durable	Gabriel DAMIEN

<b>Cadre technique national para basketball adapté</b>	Sabila MOUALA sabila.mouala@sportadapte.fr
<b>Référent championnat de la commission sportive nationale para basketball adapté</b>	Jean-Claude RIBERT jean-claude.ribert@sportadapte.fr



## COL Championnat de France Para basketball adapté 2025

**Comité départemental Sport Adapté des Landes**  
**Sarah DUBREUIL**

Hôtel du Département  
23 rue Victor Hugo  
40 000 Mont-de-Marsan  
06 84 52 47 59  
cfbasket2025@gmail.com



# Programme prévisionnel

## Vendredi 6 juin 2025

15h - 18h

Accueil des délégations au **Hall de Nahuques**

19h - 21h

Repas au **Hall de Nahuques**

21h - 21h30

Réunion des entraîneurs à l'**Espace François Mitterrand**

## Samedi 7 juin 2025

9h - 12h

Matches de poule (lieu des matchs à vérifier en Fonction du niveau de compétition page...)

11h30 - 14h

Repas au **Hall de Nahuques**

14h - 18h

Matches de poule

19h30 - 21h

Repas au **Hall de Nahuques**

## Dimanche 8 juin 2025

9h - 12h

Matches de poule (lieu des matchs à vérifier en Fonction du niveau de compétition page...)

11h30 - 14h

Repas au **Hall de Nahuques**

14h - 18h

Matches de phases finales et classement

19h30

Soirée de gala au **Hall de Nahuques**

## Lundi 9 juin 2025

9h - 11h30

Matches de phases finales et classement

À partir de 10h30

Distribution des paniers repas à l'**Espace François Mitterrand**

11h30 - 12h30

Remise des récompenses à l'**Espace François Mitterrand** et fin du championnat

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [vendredi 2 mai 2025](#).

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 6 juin 2025 de 15h à 18h**  
**Hall de Nahuques**  
**Allées de Nahuques**  
**40 000 Mont-de-Marsan**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.  
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscription.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de **basketball** en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis au (cf. programme prévisionnel pour les horaires) :

**Hall de Nahuques**  
**Allées de Nahuques**  
**40 000 Mont-de-Marsan**



La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

**Dimanche 8 juin 2025 à 19h30**  
**Hall de Nahuques**  
**Allées de Nahuques**  
**40 000 Mont-de-Marsan**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**Lundi 9 juin 2025 à partir de 10h30**  
**Espace François Mitterrand**  
**480 rue de la Ferme du Conte**  
**40 000 Mont-de-Marsan**

## Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para basket adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **basketball**

### Modalités d'inscription

Le championnat de France **para basket adapté** relève du règlement **basketball** FFSA.

**Peuvent participer au championnat de France para basket adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2024-2025 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

**Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.**

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**  
**Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir pages 15 et 16 du dossier).**

Le référent championnat de France de la CSN **para basket adapté** FFSA en charge de la partie informatique – **Jean-Claude RIBERT, [jean-claude.ribert@sportadapte.fr](mailto:jean-claude.ribert@sportadapte.fr)** doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **vendredi 2 mai 2025**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 2 mai 2025**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## **Réunion technique**

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para basket adapté** – **Jean-Claude RIBERT** – et le Cadre technique national de la discipline – **Sabila MOUALA** – est programmée le :

**Vendredi 6 juin 2025 à 21h  
À l'Espace François Mitterrand  
480 rue de la Ferme du Conte  
40 000 Mont-de-Marsan**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [sabila.mouala@sportadapte.fr](mailto:sabila.mouala@sportadapte.fr).

## **Équipements sportifs**

- Shorts et maillots de basket avec numérotation devant et derrière
- Pas de t-shirt visible sous le maillot
- Chaque équipe doit posséder deux jeux de maillots de couleur différente.
- L'organisation fournira les ballons de matchs.
- Les équipes devront apporter leur ballon d'échauffement.

Prévoir des gourdes, il n'y aura pas de distribution de bouteille d'eau.

**Utilisation de l'e-marque pour le championnat** : merci de veiller à ce que chaque joueur conserve le même numéro de maillot durant toute la durée du championnat (numéro à indiquer sur la fiche engagement).

## Composition des équipes

- **Classe ABC en masculin** : équipe de 8 joueurs constituée de joueurs AB et BC. Pendant une rencontre, le nombre de joueurs AB sur le terrain est de 2 au minimum.
- **Classe BCD en masculin** : équipe constituée de 12 joueurs BC et CD exclusivement.
- **Classe ABC en féminine** : équipe de 5 joueuses constituée de joueuses AB et BC. Pendant une rencontre, le nombre de joueuses AB sur le terrain est de 1 au minimum.  
→ Les rencontres féminines se dérouleront en 3x3 avec un ballon FIBA de taille 6.
- **Classe BCD en féminine** : équipe de 5 joueuses constituée de joueuses BC et CD exclusivement.  
→ Les rencontres féminines se dérouleront en 3x3 avec un ballon FIBA de taille 6.

## Échauffement et compétition

Les salles seront ouvertes 30 minutes avant le début des matchs pour l'échauffement.

Masculins – BCD Niveau 1 :

- **Espace François Mitterrand** : 480 rue de la Ferme du Conte, 40 000 Mont-de-Marsan
- **Barbe d'Or** : 270 avenue du Stade, 40 000 Mont-de-Marsan
- **Beillet** : 12 avenue Lahire, 40 000 Mont-de-Marsan
- **Espace multisports Saint-Pierrois** : 1 rue de la Provence, 40 280 Saint-Pierre-du-Mont

Masculins – BCD Niveau 2 :

- **Gymnase Andrée Dupeyron** : Av. du Colonel Kw Rozanoff, 40 000 Mont-de-Marsan
- **Complexe sportif Argenté** : 253 av. du Colonel Couilleau, 40 000 Mont-de-Marsan
- **Gymnase Robert Wlérick** : 6 rue Jean Macé, 40 000 Mont-de-Marsan
- **Centre d'entraînement de basket (CEBB)** : 7 impasse de Carboue, 40 000 Mont-de-Marsan

Féminines :

- **Salle Jacques Dorgambide** : 291 rue Sarraute, 40 000 Mont-de-Marsan

Masculins – ABC :

- **Espace multisports Saint-Pierrois** : 1 rue de la Provence, 40 280 Saint-Pierre-du-Mont

## Catégories d'âge

Catégories	Jeunes	Séniors	Vétérans
2024- 2025	2007-2008*	2006 et avant	-

\*Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les moins de 18 ans. Un certificat de surclassement délivré par un médecin du sport sera exigé lors de l'inscription et au début de la compétition.



# FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **vendredi 2 mai 2025**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

COL CF para basket adapté 2025

Hôtel du Département, 23 rue Victor Hugo

40 000 Mont-de-Marsan

06 84 52 47 59 – cfbasket2025@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat SANS forfait restauration	45€		...€
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat SANS forfait restauration	25€		...€
<b>Formule 3 -- Sportif</b> Inscription au championnat AVEC forfait restauration (Vendredi soir, samedi midi et soir, dimanche midi et soir (gala) + lundi midi)	100€		...€
<b>Formule 4 – Encadrant</b> Inscription au championnat AVEC forfait restauration (Vendredi soir, samedi midi et soir, dimanche midi et soir (gala) + lundi midi)	80€		...€
<b>Repas de gala -- Dimanche 8 juin (soir)</b> (Pour les personnes inscrites au championnat sans forfait restauration)	18€		...€
<b>Panier repas -- Lundi 9 juin (midi)</b> (Pour les personnes inscrites au championnat sans forfait restauration)	10€		...€
<b>Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.</b>			<b>TOTAL</b> ...€

Par chèque ou virement (**voir RIB ci-dessous**) à l'ordre de **CF basket 2025**.

Merci d'indiquer en libellé votre numéro d'affiliation.

Ci-joint le règlement complet d'un montant de : ..... euros

N° de chèque/virement : ..... de la banque : .....

Date

Signature

		<p>Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.</p> <p>This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.</p>	
Titulaire du compte/Account holder			
CF BASKET 2025			
23 RUE VICTOR HUGO CONSEIL GENERAL 40000 MONT DE MARSAN			
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement			
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1090 7000 4446 2218 9321 269		BIC (Bank Identification Code) CCBPFRRPPBDX	
Code Banque 10907	Code Guichet 00044	N° du compte 46221893212	Clé RIB 69
		Domiciliation/Paying Bank BPACA MONT MARSAN FOCH	



# FICHE ENGAGEMENT

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer  
au COL avant le **vendredi 2 mai 2025**

*Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.*

COL CF para basket adapté 2025  
Hôtel du Département, 23 rue Victor Hugo  
40 000 Mont-de-Marsan  
06 84 52 47 59 – cfbasket2025@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :		Tél. :
Masculin : <input type="checkbox"/> ABC <input type="checkbox"/> BCD	Féminin : <input type="checkbox"/> ABC <input type="checkbox"/> BCD	

	N° Licence	Prénom et nom	Date de naissance	Classification	Date et lieu de qualification	N° de maillot	Restrictions alimentaires
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 15/16.

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **basketball**.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

# Demande de dérogation individuelle

**Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à Jean-Claude RIBERT, jean-claude.ribert@sportadapte.fr**

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M<sup>me</sup> ..... participe au championnat de France **para basket adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**



# Demande de dérogation par équipe

**Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Jean-Claude RIBERT, jean-claude.ribert@sportadapte.fr**

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe ..... participe au championnat de France **para basket adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.  
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**COL Championnat de France para basket adapté 2025 – Sarah DUBREUIL**  
Hôtel du Département, 23 rue Victor Hugo, 40 000 Mont-de-Marsan  
06 84 52 47 59 – cfbasket2025@gmail.com

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

**Pour le vendredi 2 mai 2025 :**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## Adresses + plan d'accès

### Masculins – BCD Niveau 1 :

- **Espace François Mitterrand** : 480 rue de la Ferme du Conte, 40 000 Mont-de-Marsan
- **Barbe d'Or** : 270 avenue du Stade, 40 000 Mont-de-Marsan
- **Beillet** : 12 avenue Lahire, 40 000 Mont-de-Marsan
- **Espace multisports Saint-Pierrois** : 1 rue de la Provence, 40 280 Saint-Pierre-du-Mont

### Masculins – BCD Niveau 2 :

- **Gymnase Andrée Dupeyron** : Av. du Colonel Kw Rozanoff, 40 000 Mont-de-Marsan
- **Complexe sportif Argenté** : 253 av. du Colonel Couilleau, 40 000 Mont-de-Marsan
- **Gymnase Robert Wlérick** : 6 rue Jean Macé, 40 000 Mont-de-Marsan
- **Centre d'entraînement de basket (CEBB)** : 7 impasse de Carboue, 40 000 Mont-de-Marsan

### Féminines :

- **Salle Jacques Dorgambide** : 291 rue Sarraute, 40 000 Mont-de-Marsan

### Masculins – ABC :

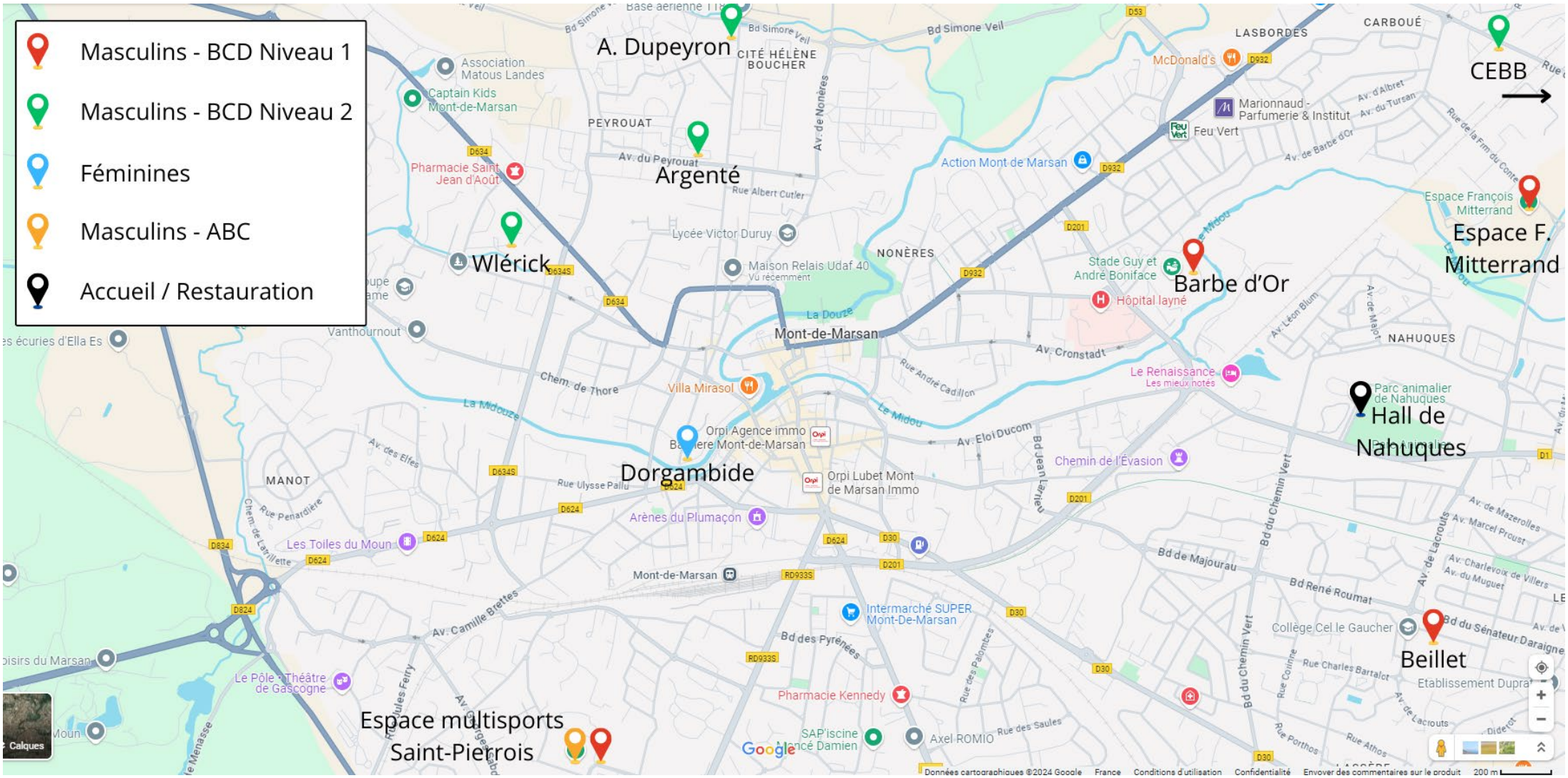
- **Espace multisports Saint-Pierrois** : 1 rue de la Provence, 40 280 Saint-Pierre-du-Mont

### Réunion technique :

- **Espace François Mitterrand** : 480 rue de la Ferme du Conte, 40 000 Mont-de-Marsan

### Lieu d'accueil/restauration/soirée de gala :

- **Hall de Nahuques** : allées de Nahuques, 40 000 Mont-de-Marsan



## Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Distance de la compétition
<b>Renaissance Mont-de-Marsan</b>	225 Av. de Villeneuve 40 000 Mont-de-Marsan 05 58 51 51 51 contact@le-renaissance.com	Chambre double : 120€/personne/nuit	750m
<b>Fasthotel Mont-de-Marsan</b>	801 avenue du Maréchal Juin 40 000 Mont-de-Marsan 05 58 06 2021 montdemarsan@fasthotel.com	Chambre double : 59€/personne/nuit Petit déjeuner : 8,50€ / personne	1km
<b>Ibis budget Mont-de-Marsan</b>	1765 avenue du Maréchal Juin 40 000 Mont-de-Marsan 08 92 68 05 38 HB718@accor.com	Chambre double avec petit déjeuner : 55€/personne/nuit	2km
<b>Hôtel Restaurant Campanile Mont-de-Marsan</b>	1410 avenue du Maréchal Juin 40 000 Mont-de-Marsan 05 58 06 48 48 montdemarsan@campanile.fr	Chambre double avec petit déjeuner : 70€/personne/nuit	2km
<b>Hôtel du Sablar</b>	4 place Jean Jaurès 40 000 Mont-de-Marsan 05 58 75 21 11 hoteldusablar@orange.fr	Chambre double : 70€/personne/nuit Petit déjeuner : 9€ / personne	2,5km
<b>Hôtel de la Gare</b>	229 avenue du 34 <sup>e</sup> régiment Infanterie 40 000 Mont-de-Marsan 05 58 06 24 36 <a href="mailto:hoteldelagare0710@orange.fr">hoteldelagare0710@orange.fr</a>	Chambre double : 70€/personne/nuit Petit déjeuner : 10€ / personne	2,5km
<b>Hôtel Les Pyrénées</b>	20 avenue du 34 <sup>e</sup> Régiment Infanterie 40000 Mont-de-Marsan 05 58 46 49 49 contact@hotel-restaurant-pyrenees.fr	Chambre double : 85€/personne/nuit Petit déjeuner : 9€ / personne	2,5km
<b>B&amp;B Hôtel Mont-de-Marsan</b>	111 allée Mamoura 40 090 Saint-Avit 08 92 70 24 48	Chambre double : 59€/personne/nuit Petit déjeuner : 8,50€ / personne	4,5km
<b>Hôtel Kyriad Direct Mont-de-Marsan</b>	71 allée de Mamoura 40 090 Saint-Avit 05 58 44 43 91 <a href="mailto:montdemarsan@kyriadirect.fr">montdemarsan@kyriadirect.fr</a>	Chambre double avec petit déjeuner : 70€/personne/nuit	4,5km
<b>Abor Hôtel</b>	112 chemin de Lubet 40 280 Saint-Pierre-du-Mont 05 58 51 58 00 <a href="mailto:contact@aborhotel.com">contact@aborhotel.com</a>	Chambre double : 75€/personne/nuit Petit déjeuner : 10€ / personne	5km
<b>Hôtel EcoChic</b>	222 chemin de Lubet 40 280 Saint-Pierre-du-Mont 05 58 51 85 19 hotelecochic@gmail.com	Chambre double : 65€/personne/nuit Petit déjeuner : 8,50€ / personne	5km





## Partenaires institutionnels



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux

